

# Fiche d'inscription 2023/2024

à renvoyer à la Commune de résidence jusqu'au 1<sup>er</sup> juin au plus tard.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente. La fiche est à remplir également par les anciens élèves !

Pour les cours qui sont proposés à plusieurs horaires (éveil musical 2 et 3; formation musicale 1-6), il sera tenu compte, dans la mesure du possible, du choix de l'élève. En cas d'inscriptions trop nombreuses pour un cours, la répartition des élèves se fera en fonction de la date d'inscription, cela pour assurer des classes équilibrées et pour éviter un nombre trop élevé d'élèves par classe.

- Bertrange       Garnich       Habscht       Kehlen       Koerich  
 Kopstal       Leudelange       Mamer       Steinfort       Strassen

Matricule national de l'élève (13 chiffres obligatoires)														
Prénom de l'élève	Nom de l'élève													
Date de naissance														

Le (la) soussigné(e)	<input type="checkbox"/> père	<input type="checkbox"/> mère	<input type="checkbox"/> tuteur	<input type="checkbox"/> tutrice
Prénom et nom (parents/tuteurs)				
Téléphone / GSM	E-Mail			
Rue et numéro				
Code postal et localité				

désire inscrire <b>mon enfant</b> <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>	ancien élève <input type="checkbox"/>	nouvel élève <input type="checkbox"/>
--	--	---------------------------------------	---------------------------------------

## aux cours de musique suivants

Éveil musical	<b>Éveil musical 2</b> à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*	<b>Éveil musical 3</b> à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*
Formation musicale	<b>Formation musicale 1</b> à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*	<b>Formation musicale 2</b>	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*
	<b>Formation musicale 3</b>	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*	<b>Formation musicale 4</b>	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*
	<b>Formation musicale 5</b>	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*	<b>Formation musicale 6</b>	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*
	<b>Formation musicale accélérée 1</b> (pour adultes et enfants à partir de 12 ans)	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*	<b>Formation musicale accélérée 2</b>	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires*
Formation instrumentale	Instruments:							
Formation instrumentale	Chant classique	<input type="checkbox"/>			Chant moderne	<input type="checkbox"/>		

\* Veuillez vous référer aux horaires des pages 6 - 8.

Formation chorale	Formation chorale pour enfants et jeunes <input type="checkbox"/>	Formation libre - Chant choral pour adultes <input type="checkbox"/>
	<small>Horaires*</small>	
Pratique collective instrumentale	Ensemble instrumental Instrument: <input type="checkbox"/>	Musique de chambre Instrument: <input type="checkbox"/>
Art de la Parole	Theatercoursè fir Kanner	Bertrange <input type="checkbox"/>
		<small>Horaires*</small>
		Kehlen <input type="checkbox"/>
		<small>Horaires*</small>

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-le et joignez-y les attestations respectives.	Années d'études	Éveil musical :	École / Conservatoire :
		Formation musicale :	École / Conservatoire :
		Instrument (préciser) :	École / Conservatoire :
Remarque éventuelle: _____			

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'École de musique de l'UGDA ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par l'École de musique de l'UGDA dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	------------------------------

\_\_\_\_\_  
Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

**Date limite des inscriptions :  
Jeudi, 1<sup>er</sup> juin 2023**

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.